



## Comité des Ardennes

**C.R. REUNION COMITE DIRECTEUR du 25/09/2014 à 19 :00**

**Présents** : Xavier PAQUIN, Eric COLSON, Dominique SETTIMI, Jean Michel BRACONNIER, Julien DUPONT, Jacky MORANT, Nicolas PINAS, Vincent BELINGHERI, Thierry LECLERC

**Excusés** : Romain POUYDESSEAU

**Absents** : Claude BROSTEAUX, Sébastien VANCOPENOLLE

- **Point sur les propositions faites par le CMATT, concernant l'utilisation de la salle Reine Bestel, pour les compétitions et stages départementaux.**

Le Président présente les offres faites par la Présidente du CMATT, à savoir :

- Gratuité pour les 5 tours de championnat jeunes, ainsi que 2 tours de challenge vétérans (compétition non homologuée)
- Application des tarifs départementaux pour toutes les autres compétitions

Ce qui représente un coût annuel de 2075 €, (en considérant toutes les offres de candidature proposées par le CMATT), alors que le budget prévisionnel pour ce poste est de 1500 €

Ce qui conduit, après un débat sur le sujet, à la question :

ACCEPTEZ-VOUS LA PROPOSITION DU CMATT ?

Résultat du vote :

OUI : 1          NON : 8          ABST : 0

La proposition du CMATT est refusée à la majorité.

Compte tenu du fait qu'une autre solution doit être envisagée, cela conduit à la question suivante :

COMPTE TENU DE NOS CONTRAINTES FINANCIERES, DECIDONS NOUS D'ORGANISER UN CERTAIN NOMBRE DE COMPETITIONS, SUR DIFFERENTS ENDROITS DU DEPARTEMENT, MIS A DISPOSITION GRACIEUSEMENT ?

Résultat du vote :

OUI : 9          NON : 0          ABST : 0

La décision est prise de recherche de salles, dans le département, pour organisation de certaines compétitions et stages départementaux, mises à disposition gracieusement.

- **Proposition de cooptation de Mathieu SIMON, comme membre du Comité des Ardennes de Tennis de Table.**

Résultat du vote :

OUI : 2          NON : 4          ABST : 3

Mathieu SIMON n'est pas coopté.

- Fin de la séance à 21h00.